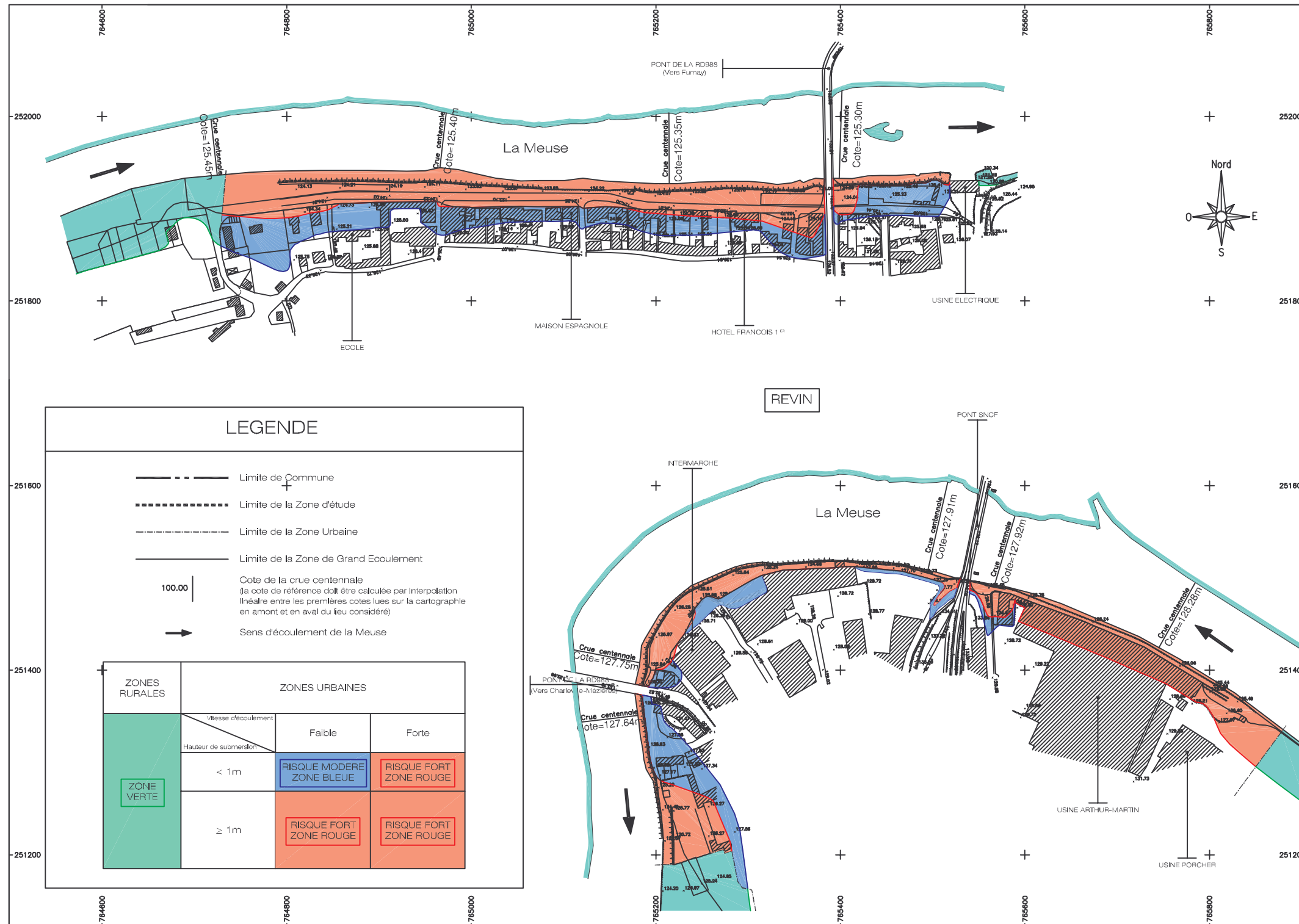
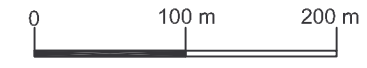


PPRi Meuse Aval approuvé le 28 octobre 1999  
 Commune de Revin  
 Cartographie des zones urbaines  
 Planche 9



**LEGENDE**

- — — — — Limite de Commune
- - - - - Limite de la Zone d'étude
- · - · - · - Limite de la Zone Urbaine
- — — — — Limite de la Zone de Grand Ecoulement
- 100.00 | Cote de la crue centennale (la cote de référence doit être calculée par interpolation linéaire entre les premières cotes lues sur la cartographie en amont et en aval du lieu considéré)
- Sens d'écoulement de la Meuse

ZONES RURALES	ZONES URBAINES	
	Vitesse d'écoulement	
ZONE VERTE	Hauteur de submersion	
	< 1m	≥ 1m
	Faible	Forte
	RISQUE MODERE ZONE BLEUE	RISQUE FORT ZONE ROUGE
	RISQUE FORT ZONE ROUGE	RISQUE FORT ZONE ROUGE

